

CONSEIL D'ETAT

Château cantonal
1014 Lausanne

Madame
Claudine Wyssa
Présidente du Grand Conseil
Place du Château 6
1014 Lausanne

Réf. : PM/15008156

Lausanne, le 9 mars 2011

Détermination Jean-Christophe Schwaab sur la réponse du Conseil d'Etat à son interpellation : Quels effets la politique de grippe-sous de la Confédération aura-t-elle sur les transports publics vaudois ? (10_INT_352)

Madame la Présidente,

Le 1^{er} février, suite à la réponse du Conseil d'Etat citée en titre, le Grand Conseil a adopté la détermination suivante : *Le Grand Conseil soutient la position du Conseil d'Etat s'opposant à la diminution des subventions fédérales aux lignes de transports publics. Il demande aux parlementaires fédéraux de rejeter toute mesure d'économie ayant pour conséquence un report de charge sur les cantons et les communes.*

Le Conseil d'Etat vous informe que, le 16 février dernier, M. le Conseiller d'Etat François Marthaler a fait part à la députation fédérale vaudoise de cette détermination. Il a ainsi transmis aux parlementaires fédéraux la demande du Grand Conseil vaudois de "rejeter toute mesure d'économie ayant pour conséquence un report de charge sur les cantons et les communes". Par ailleurs, la détermination sera jointe au procès-verbal de la Conférence des affaires fédérales du 16 février 2011.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de notre parfaite considération.

AU NOM DU CONSEIL D'ETAT

LE PRESIDENT



Pascal Broulis

LE CHANCELIER



Vincent Grandjean

Copie

- SG DINF